

## CHAPITRE II

### LES RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL

Cette question donne lieu à deux problèmes différents :

I. — Quelle est la **nature** des rapports du physique et du moral, c'est-à-dire de l'union du corps et de l'âme dans l'homme, et quel en est le **principe** ? Ce problème relève de la Métaphysique (Cf. *Psychologie rationnelle*).

II. — Quels sont, dans l'homme, les **effets** de cette union du physique et du moral ? Ce second problème ressortit à la Physiologie et à la Psychologie expérimentale. — On peut, pour coordonner les faits, distinguer d'une part des rapports **généraux** ; d'autre part des rapports **spéciaux**, résultant de certains états particuliers qui peuvent être *réguliers* ou *anormaux*, comme le sommeil, l'hallucination, le rêve, le somnambulisme, l'hypnotisme, la folie.

#### ARTICLE I

#### RAPPORTS GÉNÉRAUX DU PHYSIQUE ET DU MORAL

Le *physique* désigne ici l'ensemble des phénomènes *physiologiques* ; le *moral* signifie l'ensemble des phénomènes *psychologiques*. Or c'est un fait constaté par l'expérience et confirmé par la science que le physique agit sur le moral et que le moral agit à son tour sur le physique<sup>(1)</sup>. Cette influence réciproque est un effet

(1) DESCARTES, *Les passions de l'âme*. — BOSSUET, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. III. — CABANIS, *Rapports du physique et du moral*. — MAINE DE BIRAN, *Rapports du physique et du moral de l'homme*. — BERARD, *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral*. — LUYS, *Le cerveau et ses fonctions*. — RICHEL, *L'homme et l'intelligence*

de l'union intime de l'âme et du corps, de « cette étroite couture de l'esprit et du corps s'entrecommuniquant leur fortune ». (Montaigne).

#### 242. — INFLUENCE DU PHYSIQUE SUR LE MORAL

Il suffit de passer en revue les différentes facultés de l'âme pour montrer que leur exercice est plus ou moins conditionné par l'organisme :

I. — **Sensibilité** : A). — La sensation a pour antécédent une triple impression ; 1°) *Organique* ; 2°) *nerveuse* ; — 3°) *cérébrale* (31). — Les idées de couleur, de son, font défaut aux aveugles, aux sourds de naissance.

B). — Il suffit parfois d'imiter l'expression de certains sentiments par l'attitude du corps et le jeu de la physiologie, pour provoquer dans l'âme l'éveil de ces sentiments. Un air martial et décidé suggère le courage, une posture humble inspire la soumission ; un sourire forcé diminue la tristesse. On chante pour se donner du cœur et de l'assurance. C'est un phénomène d'auto-suggestion qui s'explique aisément. A l'origine, c'est l'émotion qui détermine le mouvement ; mais à son tour le mouvement peut provoquer l'émotion, à cause de leur association

— MAUDSLEY, *Physiologie de l'esprit et Pathologie de l'esprit*. — BAIN, *L'Esprit et le corps*. — CARO, *Le matérialisme contemporain*. — PAUL JANET, *Le matérialisme contemporain*. — LEMOINE, *L'âme et le corps*. — RAVAISSON, *Rapport sur la philosophie en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, § 26, 28, 29, 30. — GARDAIR, *Corps et âme*. — FARGES, *Le cerveau, l'âme et les facultés*. — H. HOFFDING, *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*. — DE BONNIOT, *L'âme et la physiologie*. — SURBLED, *Le cerveau ; La vie affective*. — F. LAGRANGE, *L'exercice chez les enfants et les jeunes gens*, IV<sup>e</sup> P. — CHARLTON-BASTIAN, *Le cerveau*. — RICHEL, *La fatigue intellectuelle*. — DUMAS, *Les états intellectuels dans la mélancolie*. — LÉLUT, *Physiologie de la pensée*. — P. JANET, *Le cerveau et la pensée*. — Ch. WADDINGTON, *De l'âme humaine*, ch. VI, § 2. — E. NAVILLE, *Le matérialisme et la science*. — En attendant la publication du compte rendu du IV<sup>e</sup> congrès international de Psychologie, tenu à Paris du 20 au 25 août 1900, on peut voir l'indication de ses travaux, où les rapports du physique et du moral tiennent une grande place, dans l'*Enseignement chrétien* (1<sup>er</sup> janv. 1901, article de M. Durand, p. 21).

mutuelle : en prenant l'expression extérieure d'une émotion nous excitions les impressions nerveuses qui la suscitent en nous.

C) L'âge, le climat, le régime alimentaire modifient le tempérament et celui-ci influe sur les inclinations et les passions, les goûts et les aptitudes (213). De même certaines maladies chroniques, la dyspepsie, l'anémie portent à la mélancolie, à l'irritabilité, à la mollesse. Une bonne digestion favorise la belle humeur. Un ciel pur rend expansif et gai ; un temps gris rend triste et sombre <sup>(1)</sup>.

D). — L'instinct dépend directement de l'organisme en tant qu'il est une coordination de réflexes (61, V).

II. — **Perception externe** : les perceptions sensibles dépendent de l'état des organes sensoriels (100, 106, § C).

III. — **Mémoire** : la persistance des souvenirs suppose une habitude physiologique (109) et les troubles de la mémoire ont pour causes des maladies cérébrales (117). Un coup, une chute, une fièvre peuvent amener une perte partielle ou totale de la mémoire.

IV. — **Imagination** : l'image, étant un résidu de la sensation, est par conséquent, comme la sensation, dépendante du cerveau. Cf. les diverses manifestations de l'imagination dans la rêverie, le rêve, l'illusion, l'hallucination, le délire (123 ; et L. IV, ch. II, art. II). Certains narcotiques ou des liqueurs alcoolisées peuvent stupéfier ou surexciter l'imagination <sup>(2)</sup>.

V. — **Opérations proprement intellectuelles** : l'influence du physique sur les opérations inférieures de l'intelligence qu'on nomme sensibles, est, nous venons de le voir, directe, parce que ces opérations sont liées aux organes. Son action sur les opérations proprement intellectuelles, pour être indirecte, est cependant réelle.

Les opérations sensibles, les sens, la mémoire, l'imagination, l'association des idées, fournissent à la pensée sa matière : les sensations et les images. Or comme l'état du cerveau et du système nerveux influe puissamment sur ces opérations, il est clair que, par

<sup>(1)</sup> AZAM, *Le caractère dans la santé et dans la maladie*.

<sup>(2)</sup> RICHER, *Revue des Deux Mondes*, 15 février et 1<sup>er</sup> mars 1877. — A. BARINE, *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1897.

leur moyen, il agira sur la pensée proprement dite, c'est-à-dire sur le jugement et le raisonnement. C'est ainsi que la fatigue ou l'anémie cérébrale nous empêche de réfléchir et de raisonner. L'action de l'organisme est donc réelle, quoique indirecte. Aristote l'a constaté depuis longtemps : « On ne pense pas sans images » (235) et Bossuet le reconnaît après lui : « On n'entend point sans imaginer ni sans avoir senti » <sup>(1)</sup>. Mais Bossuet <sup>(2)</sup> affirme d'autre part que le même Aristote <sup>(3)</sup> a « parlé divinement » quand il a dit « que l'entendement, de soi, n'est point attaché à un organe corporel, et qu'il est, par sa nature, séparable du corps ».

D'un côté, il est vrai qu'aucune image sensible ne se forme dans la conscience sans qu'une impression n'y corresponde dans le corps ; il est vrai encore que l'idée est ordinairement accompagnée d'une image. En ce sens on doit dire qu'on ne pense pas sans images ; or, comme les images sont les résidus des sensations et comme les sensations sont conditionnées par l'organisme, on voit pourquoi les opérations sensibles dépendent directement du corps. Mais, d'un autre côté, l'opération par laquelle l'esprit compare, juge, raisonne, est essentiellement différente de l'opération par laquelle il se souvient, imagine et perçoit. C'est pourquoi l'acte purement intellectuel se fait sans images et est soustrait à l'action directe de l'organisme. Par exemple, dans ce jugement : Dieu est bon, on peut sans doute se représenter les idées de *bonté* et de *divinité* par des images ou au moins par des mots, mais comment se représenter le rapport de convenance qui relie ces deux idées ? Il n'y a aucune ressemblance entre l'idée de rapport et l'idée des termes entre lesquels le rapport est perçu <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> *De la connaissance de Dieu...* ch. III, § 16.

<sup>(2)</sup> *Ibidem*, ch. I, § 17.

<sup>(3)</sup> *De anima*, L. II, ch. II ; L. III, ch. V.

<sup>(4)</sup> « Que concevons-nous plus clairement que notre pensée lorsque nous pensons ? Et cependant il est impossible de s'imaginer une pensée, ni d'en peindre aucune image dans notre cerveau. Le *oui* et le *non* n'y en peuvent aussi avoir aucune, celui qui juge que la terre est ronde et celui qui juge qu'elle n'est pas ronde ayant tous deux les mêmes choses peintes dans le cerveau, savoir la terre et la rondeur, mais l'un y ajoutant l'affirmative qui est une action de son esprit, laquelle il conçoit sans aucune image cor-

Dans le raisonnement même impossibilité, car comment se représenter le rapport de connexion logique qui existe entre les prémisses et la conclusion ? Voilà pourquoi les opérations proprement intellectuelles, en soi indépendantes de l'organisme, n'en relèvent qu'indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire des images ou des mots qui accompagnent les idées, matière du jugement et du raisonnement (1).

VI. — **Volonté** : l'activité volontaire subit l'influence *indirecte* de l'organisme, parce que le tempérament a sur le caractère une action *prédisposante*, c'est-à-dire qui l'incline dans un certain sens (213).

#### 243. — INFLUENCE DU MORAL SUR LE PHYSIQUE

I. — **Influence de la sensibilité** : A) Toute **émotion**, en général, c'est-à-dire tout *plaisir*, toute *douleur* modifient plus ou moins l'organisme. Les expressions populaires : sécher d'ennui, languir de tristesse, pâlir d'effroi, être rongé de remords, etc., en témoignent à leur manière.

Les émotions provoquent des phénomènes *expressifs*, car elles se manifestent au dehors par les jeux de physionomie (2), les gestes (3), les gémissements, les larmes, les cris, le rire, le frisson (4), etc.

porcelle, et l'autre une action contraire qui est la négation, laquelle peut encore moins avoir d'image », (*Logique de Port-Royal*, 1<sup>re</sup> P., ch. 1).

(1) RABIER, *Psychologie*, ch. XXI, § 6.

(2) MANTEGAZZA, *La physionomie et l'expression des sentiments*.

(3) MONTAIGNE remarque qu'avec les yeux, la tête, les mains on parle « à l'envy » de la langue : « Quoy des mains ? nous requérons, nous promettons, appelons, congedions, menaceons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons, nombrons, confessons, repartons, craignons, vergoignons, doubtons, instruisons, commandons, incitons, encourageons, jurons, témoignons, accusons, condamnons, absolvons, injurions, mesprisons, desfions, despitons, flattons, applaudissons, benissons, humiliions, mocquons, reconcilions, recommandons, exaltons, festoyons, resjouissons, complaignons, attristons, desconfortons, desespérons, estonnons, eserions, taisons, et quoy non ? d'une variation et multiplication, à l'envy de la langue ». (*Essais*, L. II, C. 12).

(4) Mosso, *La peur*.

Les émotions produisent aussi des altérations dans la vie organique. Ces altérations peuvent avoir un caractère *pathologique*. Une émotion forte peut causer des syncopes. M<sup>me</sup> de Girardin a finement intitulé une de ses pièces : « La joie fait peur ». Bien plus, on a vu des gens mourir de joie ou d'épouvante. Un malade découragé succombe plus vite que celui qui a conservé l'espoir de guérir. En temps d'épidémie surtout, la crainte affaiblit l'organisme et le prédispose à contracter le mal régnant. La confiance, l'énergie, le calme ont des effets tout contraires. *A la guerre*, a dit Napoléon, *le moral est au physique comme dix est à un*.

B) Les **passions**, étant des inclinations devenues véhémentes, leur influence sur l'organisme est plus décisive encore. Nombre de maladies ont pour causes des habitudes déréglées : la colère, l'intempérance, la jalousie, etc. On connaît le vieux dicton : *La table tue plus de monde que la guerre*. Platon n'a-t-il pas dit également que l'intempérance tend à rendre l'homme inhabile à tous les dons du génie, des grâces et de la vertu, et à éteindre en lui l'esprit divin (1) ? Par contre, les bonnes habitudes, la tempérance, la force morale, la vertu, en un mot, qui est la santé de l'âme, réagit très efficacement sur la santé du corps. Cette influence est réciproque, car l'âme et le corps forment « un tout naturel ». La sagesse antique a résumé cette vérité dans cet adage : *Mens sana in corpore sano*.

C) L'âme exerce une influence **plastique** sur le corps : elle peut le façonner, dans une certaine mesure, à son image et ressemblance. « L'esprit, dit Michelet, est l'ouvrier de sa demeure. Voyez comme il travaille la figure humaine dans laquelle il est enfermé, comme il en forme et déforme les traits ». Lavater a écrit de son côté : « Le moyen le plus sûr d'embellir notre physionomie, autant qu'il dépend de nous, est d'embellir notre âme et d'en refuser l'entrée à toute passion vicieuse. Le meilleur moyen de la rendre expressive et intéressante est de penser juste et avec délicatesse. Enfin pour y répandre un caractère de dignité, remplissez votre

(1) *Timée*, cité par J. DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Petersbourg*, 1<sup>er</sup> Entretien. Il cite aussi le sermon sur la prédestination où Bourdaloue commente ce texte : *Vis sanus fieri* ?

âme de sentiments vertueux et religieux <sup>(1)</sup> ». Cette loi n'a rien d'absolu, car il y a des visages qui restent réfractaires à l'expression des sentiments de l'âme, comme certains milieux opaques à la transmission de la lumière. Mais, parlant en général, on peut admettre cette parole de Sulzer : « Nous voyons l'âme dans le corps. Aussi nous pouvons dire : Le corps est l'image de l'âme, ou l'âme elle-même rendue visible <sup>(2)</sup> ».

II. — **Influence de l'imagination** : l'intelligence proprement dite, l'entendement, n'agit pas directement sur l'organisme. L'imagination a au contraire une influence très grande. A. Bain a formulé cette loi : La représentation mentale d'un objet tend à faire renaître les mouvements physiques qui ont été primitivement associés à la sensation de cet objet. C'est l'effet moteur des images, c'est leur loi dynamique (128, § IV).

Les faits abondent. L'imagination d'une chose effrayante ou le souvenir d'un danger couru peut donner le frisson. La représentation du bâillement suffit parfois à le provoquer. Le vertige est la réalisation du mouvement que l'on imagine et que l'on craint. En racontant une scène animée on en reproduit machinalement les divers mouvements. Si l'on se figure vivement le mouvement d'un pendule qu'on tient suspendu, ce pendule paraît se mouvoir spontanément : c'est l'expérience de Chevreul. L'imagination joue un grand rôle dans les maladies, soit pour les aggraver, soit pour en faciliter la guérison. C'est encore par l'influence de l'imagination sur l'organisme que s'expliquent certains phénomènes de l'hystérie et de l'hypnotisme (247, 248). La seule représentation

<sup>(1)</sup> *Fragments physiognomoniques*. — Cf. DE MAISTRE, *Examen de la philosophie de Bacon*, T. II, ch. vi (fin du). — CH. LEVÊQUE, *La science du beau*, T. I, 1<sup>re</sup> P., ch. III, p. 64 et s. (2<sup>e</sup> Edit.); 2<sup>e</sup> P., ch. II, p. 300 et s. — J. RAMBOSSON, *La transmission par contagion des phénomènes nerveux, intellectuels et moraux*.

<sup>(2)</sup> *Théorie générale des Beaux arts*. — S'il est vrai que l'homme se peint dans son style, on peut dire aussi qu'il se révèle dans ses moindres gestes : « Le sage prend son chapeau où il l'a laissé, tout autrement que le sot ». (STERNE). — Cf. P. GABORIT, *Le beau dans la nature et dans les arts*, T. I, 1<sup>re</sup> P., ch. III, Art. 2, § 2.

d'un mets répugnant peut amener des nausées, comme celle d'un fruit savoureux fait venir l'eau à la bouche <sup>(1)</sup>.

III. — **Influence de la volonté** : A) La volonté influe *indirectement* sur l'organisme par l'*attention* qu'elle commande. L'attention renforce ou affaiblit les sensations, elle évoque ou chasse les souvenirs ; or, comme sensations et souvenirs sont conditionnés par des antécédents physiologiques, l'attention et conséquemment la volonté, dont elle dépend, doivent influencer sur ces antécédents <sup>(2)</sup>.

B) La volonté exerce encore une influence *indirecte* sur les fonctions de **nutrition** et sur le **tempérament** : elle en vient à modifier insensiblement l'organisme, selon qu'elle accorde plus ou moins à la nourriture, aux exercices corporels, au sommeil, etc. <sup>(3)</sup>.

C) L'action de l'âme sur le corps apparaît surtout dans le **mouvement volontaire** <sup>(4)</sup>, dans les fonctions de **relation**. C'est par l'intermédiaire des nerfs *sensitifs* ou *afférents* que le corps et, par lui, le monde extérieur agissent sur l'âme ; mais

<sup>(1)</sup> Ce fait peut servir à mettre en évidence l'étroite parenté de l'image et de la sensation, et la ressemblance de leur action sur l'organisme. « C'est un fait de notoriété vulgaire que, lorsque la sensualité gustative est mise en éveil par la vue, le fumet ou seulement par le souvenir d'un mets agréable, « l'eau en vient à la bouche », c'est à-dire que la sécrétion salivaire se produit en abondance. Ce que l'on ne savait point, c'est que l'eau en vient aussi à l'estomac, c'est à dire que la même excitation sensorielle suscite la sécrétion gastrique. A plus forte raison ce liquide afflue-t-il lorsque, au lieu d'un vain fantôme, c'est l'aliment savoureux lui-même qui est présenté à l'animal, introduit dans sa cavité buccale et promené par la langue sur toutes les surfaces impressionnables du goût. Un flux de suc gastrique répond à l'excitation sensorielle... Cette sécrétion sensorielle est adaptée aux qualités gustatives de l'aliment. Le mets savoureux et de haut goût l'exalte; l'aliment insipide, de goût plat ou désagréable, ne saurait l'éveiller. On voit le rôle considérable de la *sensation gustative*; elle est le *primum movens* de l'activité de l'estomac; c'est la sensation perçue qui provoque l'écoulement du suc le plus énergique... » C'est ainsi que la sensation gustative « nous apparaît comme la condition du fonctionnement normal de l'estomac et comme le ressort de son activité physiologique. Elle entre, en un mot, dans les desseins de la nature ». (A. DASTRE, *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> Nov. 1900, p. 220-223).

<sup>(2)</sup> BOSSUET, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. III, § 17.

<sup>(3)</sup> BOSSUET, *Ibidem*, ch. III, § 16.

<sup>(4)</sup> BOSSUET, *Ibidem*, ch. III, § 15 — *Elévations sur les mystères*, 4<sup>e</sup> semaine, 8<sup>e</sup> Elévation.

c'est au moyen des nerfs *moteurs* ou *efférents* que la volonté agit sur le corps et, par lui, sur le monde extérieur. L'ordre des phénomènes se présente ici en sens *inverse* de celui que nous avons constaté dans la sensation (32, p. 85, n. 1). Le point de départ est un fait psychologique : la *volition*. Cette incitation volontaire met en branle la cellule *cérébrale* psycho-motrice ; — cet ébranlement matériel vient solliciter la cellule psycho-motrice dans un centre nerveux *encéphalo-rachidien* ; — et, ce n'est qu'après cette station intermédiaire, que l'excitation cérébrale arrive à sa destination, c'est-à-dire à un organe fonctionnel ordinaire, tel que le muscle. Arrivé là, l'ébranlement moléculaire détermine le mouvement physique : vg. lever les yeux. — La volonté peut non seulement produire mais empêcher certains mouvements ; c'est pourquoi son action est *excitatrice* ou *inhibitive*.

**Conclusion :** en somme, le corps est pour l'âme un moyen :  
*a) D'information :* il fait parvenir jusqu'à l'âme les impressions du monde extérieur ; — *b) d'action :* il fait parvenir jusqu'au monde extérieur les émotions, les pensées et les volitions de l'âme. — La science des rapports du physique et du moral relève de deux autres sciences, la psychologie et la physiologie. C'est une science *mixte*, qu'on nomme **psycho-physiologie** ; elle n'est pas encore bien constituée, car, si la psychologie n'a cessé de progresser depuis Socrate, la physiologie nerveuse n'en est encore qu'à ses débuts (4, 9).

**Remarque : autres théories.** — C'est par l'action mutuelle que nous avons expliqué les rapports du physique et du moral. Certains philosophes, rejetant l'idée de causalité, ne veulent voir dans l'union de l'âme et du corps qu'un cas de *parallélisme*. C'est l'opinion :

I. — De **Malebranche** (*théorie des causes occasionnelles*) et de **Leibniz** (*théorie de l'harmonie préétablie*). Tous deux admettent bien la distinction des faits physiologiques et des faits psychologiques ; mais ils ne voient entre ces deux séries de phénomènes irréductibles qu'une harmonieuse correspondance, sans action réciproque.

II. — Des **matérialistes** et de certains **phénoménistes** : les faits psychiques et les faits organiques forment deux séries, mais

sans aucune réciprocité d'influence. Le moral n'a aucune action sur le physique. Bien plus, la conscience avec ses modes, l'émotion, la pensée, la volition, n'est qu'un *reflet* des phénomènes cérébraux, un contre-phénomène (1).

Ces théories diverses s'accordent à nier toute action de l'âme sur le corps. Par conséquent nos réflexions, nos déterminations n'exercent aucune influence sur nos mouvements organiques, ni sur nos actes et œuvres extérieurs (parole, industrie, art, etc.).

Ce ne sont là que des affirmations qui attendent leur preuve. Elles sont non seulement en contradiction avec les apparences, mais encore avec la réalité, car la conscience atteste nettement l'action de la pensée et de la volition sur nos mouvements. La réfutation directe des principes, sur lesquels reposent ces différentes théories, trouvera sa place en Métaphysique.

## ARTICLE II

### RAPPORTS SPÉCIAUX

#### 244. — LE SOMMEIL ET LE RÊVE (2)

I. — **Causes du sommeil :** le sommeil n'est point un état anormal. Il consiste dans une détente périodique, plus ou moins complète, des fonctions vitales et psychologiques qui constituent

(1) LANGE, *Histoire du matérialisme*, T. II. — Cf FOUILLEE, *L'évolutionnisme des idées-forces*, L. III. — RABIER, *Psychologie*, ch. LXVII, § 2.

(2) P. RADESTOCK, *Schlaf und Traum*. — MAURY, *Le sommeil et les rêves*. — SULLY, *Les illusions des sens et de l'esprit*. — TISSIÉ, *Les rêves*. — M. DE BIRAN, *Nouvelles considérations sur le sommeil* (Œuvres éditées par COUSIN, t. II). — JOUFFROY, *Mélanges philosophiques, Du sommeil*. — DUGAS, *Le sommeil*, *Revue philosoph.* Avril 1897. — D<sup>r</sup> FERRAND, *Le sommeil et le rêve*, *Annales de philos. chrétienne*, Octobre 1895. — DUGALD STEWART, *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, I P., Sect. V, Ch. v.

la vie de relation. Le sommeil du corps est généralement regardé comme la cause du sommeil de l'esprit. La cause habituelle du sommeil physiologique est la fatigue cérébrale, le besoin qu'a le système nerveux, soumis à la *loi d'intermittence*, de se refaire par le repos. — Il est favorisé par toutes les circonstances qui atténuent ou suspendent l'exercice des facultés mentales : vg. absence d'émotion, monotonie des impressions, le silence, les ténèbres. — Le sommeil peut aussi avoir des causes *artificielles*, comme l'ingestion de certaines substances soporifiques, ou *accidentelles*, comme certains états morbides.

II. — **Effets physiologiques** : le sommeil a pour effets :

1° **L'anesthésie partielle** du système nerveux *sensitif* : le dormeur n'est plus accessible aux excitations ordinaires qui stimulent les sens ; il ne voit plus, n'entend plus etc. C'est l'image de la mort : *Simillima mortis imago*. Cependant il n'y a pas suppression, mais simple affaiblissement de la sensibilité, car, si l'on renforce l'intensité des excitations habituelles, le dormeur les perçoit et se réveille.

2° **La paralysie plus ou moins grande** du système *musculaire* : les yeux se ferment, les mouvements du corps s'alanguissent, les membres deviennent inertes et n'obéissent plus aux commandements de la volonté. Cependant les nerfs moteurs ne sont pas complètement paralysés, car les fonctions de circulation, de respiration, de sécrétion continuent et bien des mouvements plus ou moins inconscients s'accomplissent durant le sommeil.

III. — **Effets psychologiques** : il est possible qu'il n'y ait jamais sommeil absolu, c'est-à-dire suspension complète de toute activité consciente. Peut-être doit-on dire avec Descartes, en prenant comme lui le mot pensée dans le sens de conscience spontanée, que l'âme pense toujours. Mais c'est une hypothèse invérifiable (82). Cependant le sommeil est parfois si profond qu'il équivaut à une suspension complète des fonctions psychologiques, quand il y a eu absence totale de rêve ou que du moins le rêve n'a laissé aucun souvenir. Quoi qu'il en soit, le sommeil physiologique a pour conséquence de modifier plus ou moins notablement l'activité des facultés de l'âme :

1° **Perceptions externes** : il y a affaiblissement général ou

même absence complète des perceptions externes, surtout de la vue.

2° **Conscience réfléchie** : *l'exercice de la réflexion, du jugement, du raisonnement* est ordinairement suspendu.

3° **Volonté** : pendant le sommeil, on veut certaines choses, vg. marcher, fuir, parler ; mais ces volitions restent ordinairement sans exécution. La liberté et partant la responsabilité disparaissent quand l'attention est supprimée et que la conscience réfléchie fait défaut.

4° **Imagination** : l'activité de cette faculté est au contraire grandement accrue pendant le sommeil. Ce surcroît d'activité a pour causes l'anesthésie des organes sensoriels et l'absence de réflexion :

a) L'imagination, privée du contrôle de la raison, est alors livrée sans frein à toutes les divagations.

b) D'autre part, pendant la veille, l'incessante comparaison, que nous faisons entre les sensations externes et les images, nous empêche de les confondre. Durant le sommeil, comme les sens ne fonctionnent plus ou ne fonctionnent que très faiblement, la confrontation des représentations imaginatives et des représentations sensibles est impossible. De là viennent l'intensité exceptionnelle des images, la tendance invincible de l'esprit à les objectiver et l'illusion persistante qui en résulte. De là vient aussi le grossissement extraordinaire des sensations internes. Reid raconte que, souffrant de la tête, par suite d'une chute, « l'emplâtre qu'on lui avait appliqué le tourmenta extrêmement ». Il rêva « très clairement qu'il était tombé entre les mains d'un parti d'indiens et qu'ils lui enlevaient la peau du crâne ». (1). Ainsi, pendant le sommeil, les images sont prises pour des réalités et les sensations sont démesurément agrandies, parce que nous n'avons pas pour les refréner ou les contrôler le contraste des sensations normales de la veille et que la réflexion est assoupie.

**Conclusion** : il faut noter qu'il y a, entre le sommeil profond et l'état de veille parfaite, une infinité de degrés ; c'est pourquoi,

(1) REID, *Œuvres complètes*, traduct. fr., t. I, p. 92.

entre ces limites extrêmes, les effets physiologiques et psychologiques du sommeil peuvent présenter une grande variété.

IV. — **Causes du rêve** : le rêve est l'ensemble des pensées que nous avons pendant le sommeil. Il a pour causes principales :

1° *Les dernières pensées de l'état de veille* : en vertu de l'association elles suggèrent les premières idées du sommeil.

2° *Les inclinations et préoccupations habituelles*.

3° *L'état de l'organisme* qui provoque certaines sensations sourdes même pendant le sommeil. L'imagination s'en empare, les grossit et les incorpore dans la trame du rêve commencé ; c'est l'une des causes de l'incohérence du rêve. Ainsi, dit-on, Descartes piqué par une puce se crut percé par un coup d'épée.

V. — **Rêve et rêverie** : (1) a) Le rêve a lieu pendant le sommeil ; la rêverie suppose l'état de veille. Aussi dans la rêverie, la continuation des perceptions actuelles nous empêche de prendre pour des réalités les imaginations de notre esprit.

b) Dans la rêverie, malgré l'assoupissement des facultés supérieures, une certaine réflexion persiste et maintient un certain ordre logique jusque dans les associations les plus bizarres, tandis que dans le rêve tout se mêle d'une façon incohérente (123).

La rêverie a des charmes, comme l'a noté La Fontaine :

*Chacun songe en veillant,  
Il n'est rien de plus doux.*

C'est que la rêverie est le déploiement libre et facile de l'activité imaginative, pendant la somnolence des facultés proprement spirituelles qui, pour s'exercer, exigent un certain effort. Mais il faut réagir contre cette tendance à la rêverie, parce qu'elle renverse l'ordre hiérarchique des choses, en exaltant les puissances sensibles de l'âme au détriment des puissances intellectuelles. Les règles d'une saine morale l'exigent aussi bien que les préceptes d'une sage esthétique (2).

(1) JOUFFROY, *Mélanges philosophiques*, loco citato.

(2) LONGHAYE, *Théorie des belles lettres*, L. II, Ch. IV, § 3 (3<sup>e</sup> Édit.).

## 245. — RÊVE ET RÉALITÉ

I. — **Objection** : les partisans de l'idéalisme objectent, contre la réalité du monde extérieur, l'impossibilité de trouver un critérium entre la veille et le sommeil. Leibniz n'a-t-il pas dit que les « perceptions externes sont des rêves bien liés ? ». C'est une des raisons que Descartes (1) fait valoir pour fonder son doute méthodique : « Considérant que toutes les mêmes pensées que nous avons étant éveillés nous peuvent aussi venir quand nous dormons, sans qu'il y en ait aucune pour lors qui soit vraie, je me résolus de feindre que toutes les choses qui m'étaient jamais entrées en l'esprit n'étaient non plus vraies que les illusions de mes songes ». Ce n'était pour Descartes qu'une *fiction*. Mais, d'après les sceptiques, rien ne prouve que la réalité soit autre chose qu'un *rêve bien lié*, car nous prenons les illusions des rêves pour des objets réels. Cette prétention n'est pas fondée.

II. — **Réponse** : 1° Les sceptiques raisonnent ainsi : le rêve et la réalité se ressemblent ; il n'y a entre eux qu'une différence de degré ; donc la réalité n'est qu'un rêve. On peut rétorquer l'argument et dire : la réalité et le rêve se ressemblent ; donc le rêve est une réalité (2).

2° L'incohérence des idées est la caractéristique du rêve ; la cohérence est la marque distinctive de la réalité. C'est la réponse qu'on donne habituellement ; elle n'est pas suffisante, car il arrive parfois que, dans le sommeil, on raisonne avec suite et logique. C'est la distinction apportée par Descartes lui-même dans ses *Méditations* (3). Mais sa propre expérience aurait dû le convaincre de l'insuffisance de ce critérium : « Descartes eut trois songes mystérieux, et dans le troisième il fit l'interprétation des

(1) DESCARTES, *Discours de la méthode*, IV<sup>e</sup> P. — Cf. PASCAL, *Pensées*, Art. VIII, 1 ; III, 14.

(2) C. MÉLINAND, *Le rêve et la réalité*, Revue des Deux Mondes, 15 Janv. 1898, p. 424 et s.

(3) *Sixième méditation*, n. 23, t. I, p. 177 (Édit. A. Garnier).